

Consultation des parents

Nous vous invitons à donner votre avis sur les points suivants :

1 / En classe de 1^o, les mathématiques ne feront plus partie du tronc commun des enseignements.

Êtes-vous :

Pour Contre Sans avis

2 / Votre enfant devra choisir à la fin de la classe de 2^o trois spécialités qui détermineront, deux ans plus tard, son orientation post-bac. Trouvez-vous ce choix déterminant trop précoce ?

Oui Non Sans avis

3 / Votre enfant, en classe de 1^o, devra abandonner pour la classe de terminale une des trois spécialités qu'il aura choisies.

Pour Contre Sans avis

4 / Le **nouveau baccalauréat n'aura plus de valeur nationale** : il s'obtiendra en 2021 pour 40 % à partir d'épreuves locales: 30% des épreuves communes au cours des deux années de 1^o et de terminale, 10 % les notes des bulletins de 1^o et terminale. Les élèves « bachoteront » sur 23 épreuves durant 2 ans.

Pour Contre Sans avis

5 / Les lycées n'ont plus d'heures attribuées pour assurer les heures d'accompagnement personnalisé : votre enfant bénéficiera d'accompagnement personnalisé si le lycée décide d'y mettre des heures, au détriment, par exemple, d'heures de dédoublement dans certaines matières.

Pour Contre Sans avis

6 / Les moyens attribués aux lycées ne permettront pas de faire autant de dédoublements qu'auparavant.

Pour Contre Sans avis

7 / Un surveillant (étudiant en 2^{ème} année) pourra être amené à faire des heures d'enseignement (jusqu' à 8h par semaine) en remplacement d'un professeur, alors qu'il n'a pas reçu de formation pour enseigner.

Pour Contre Sans avis

8 / Si votre enfant choisit une spécialité et que le lycée n'a pas assez d'heures pour ouvrir assez de groupes dans cette spécialité ou ne peut même pas ouvrir un seul groupe, votre enfant devra renoncer à cette spécialité et en choisir une autre ou accepter d'aller dans un lycée où cette spécialité existe.

Pour Contre Sans avis

9 / Le nombre de CIO et de personnels d'orientation (Psy EN) va diminuer fortement au profit d'organismes privés payants, alors que dans le même temps, les choix des élèves doivent concorder avec les critères obscurs de Parcoursup'.

Pour Contre Sans avis

10 / Souhaitez-vous que cette réforme du lycée et du baccalauréat :

- s'applique dès la rentrée de septembre 2019
- fasse l'objet d'un moratoire
- soit abandonnée pour réfléchir à une autre réforme.

Dépouillement et résultats le samedi 16 mars à partir de 12H devant le Lycée Descartes de Rennes